



INSTRUIRE ET RÉGLER LES SINISTRES DE RC DES ENTREPRISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR036	10 jours - 70 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	5150,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 06/10/2025 au 07/11/2025

OBJECTIFS

- Maîtriser les mécanismes principaux de la responsabilité civile des entreprises
- Analyser les causes exonératoires de responsabilité
- Optimiser la gestion de toutes les étapes du sinistre impliquant la responsabilité civile de l'entreprise : instruction, règlement, recours.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**](#)
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports juridiques, techniques et méthodologiques. Exemples extraits de dossiers sinistres réels pour illustrer les apports conceptuels. Des exercices pour consolider les connaissances et des cas pratiques pour s'entraîner à la méthode de recherche des responsabilités et de règlement des sinistres.

Formateur(s) :

Ce parcours de formation est animé par des professionnels de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateurs experts de l'Ipass.

PROGRAMME

[Ce parcours permet de valider le bloc 2 du Titre Chargé d'Indemnisation en assurance RNCP39615 - BC02 Instruire le dossier dans un environnement juridique et technique spécifique](#)

A. GERER LES SINISTRES DE RC DES ENTREPRISES – 3 jours

1. Appliquer les garanties
2. Maitriser le mécanisme de l'instruction
3. Régler le sinistre

B. ANALYSER LES CAUSES EXONERATOIRES DE LA RC (appliquer aux risques professionnels) – 1 JOURS

1. Force majeure
2. Fait d'un tiers
3. Faute de la victime

C. OPTIMISER LE REGLEMENT DES SINISTRES RC DES ENTREPRISES – 4 jours

1. Analyser les réclamations des tiers et la mise en œuvre des garanties d'assurance
 2. Expertise : amiable ou judiciaire ?
 3. Provisionner un dossier RC
- ### D. OPTIMISER LE REGLEMENT DES SINISTRES RC DES PRESTATAIRES DE SERVICES – 2 JOURS
1. Analyser les règles juridiques en matière de responsabilité des professions suivantes
 2. Appliquer les dernières évolutions juridiques
 3. Études de cas

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation RC des entreprises

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

5150,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 25/01/2026 à 09:47